

La recherche

Comme en matière d'enseignement, les besoins de recherche se sont beaucoup développés à la faveur des mutations qu'a connues la société territoriale depuis vingt ans, entraînant par le fait même la multiplication des organismes de recherche dans le Territoire. Les pouvoirs publics se sont efforcés d'orienter, de contrôler, d'harmoniser leur activité. Avec un succès mitigé.

Les premiers pas

Consacrée essentiellement à la sauvegarde du patrimoine culturel entreprise entre les deux guerres par le B.P. Bishop Museum, la recherche ne s'intéresse à la société contemporaine et à ses problèmes qu'après 1945. A l'origine, en 1949, l'I.T.R.M.L.M. est fondé à l'initiative d'un Américain pour lutter contre la filariose ; une section de recherche agronomique est créée au sein du Service de l'Agriculture. Il faut cependant attendre les années 60 pour voir une équipe d'ethno-sociologues américains de Harvard s'intéresser au changement socio-culturel ; l'O.R.S.T.O.M., qui a installé un laboratoire de magnétisme à Pamatai en 1958, affecte à Tahiti sa première équipe de chercheurs en Sciences sociales. Avec le Laboratoire de Géophysique du C.E.A. qui est créé pour mettre en place le Réseau sismique polynésien, le petit Service de la Météorologie et le Département de Protection du C.E.A. (l'ancêtre du L.E.S.E.) qui s'intéresse à "la radioactivité d'origine artificielle consécutive aux tirs aériens étrangers", il y a, à la veille de l'implantation du C.E.P. dans le Territoire, six organismes de recherche installés à demeure. Une activité qui est donc loin d'être négligeable en 1964, mais qui va se développer considérablement ensuite pour répondre aux besoins propres du C.E.P. (création du L.E.S.E. et du S.M.C.B., premières interventions des chercheurs du Muséum...) ou prendre en charge, avec des moyens accrus, toute une série de problèmes économiques, sociaux, culturels... qui désormais vont se poser dans un contexte qu'il a très largement contribué à transformer.

Développement et diversification

Dans une première phase, les organismes existant localement vont être conduits à étendre le champ de leurs activités, en affirmant, comme l'O.R.S.T.O.M. leur vocation pluridisciplinaire ; depuis 1969, l'Institut intervient dans pratiquement tous les domaines de recherche explorés en Polynésie française : connaissance du fonctionnement des écosystèmes marin et lagunaire et inventaire des ressources naturelles, soit aquatiques (populations ichtyologiques), soit terrestres (sol, végétation et eau), en diversifiant, comme l'Institut Malardé ou comme le G.E.R.D.A.T., futur C.I.R.A.D., les recherches relevant d'un domaine spécifique : santé ou développement rural. Celui-là, outre la filariose, s'intéresse désormais entre autres à la lèpre, à la ciguatera, aux arboviroses...

Celui-ci qui a pris en charge la recherche agronomique menée au sein du Service de l'Économie rurale, s'attache à définir par l'expérimentation les bases technico-économiques des opérations de développement agricole programmées par le Territoire.

Dans une seconde phase, on assiste, dans les années 70, à la création d'organismes nouveaux, surtout territoriaux, qui investissent dans différents secteurs.

Dans le domaine marin et lagunaire, l'Antenne de Moorea du Muséum et de l'E.P.H.E. s'intéresse, dans une optique fondamentaliste, aux écosystèmes insulaires et notamment aux récifs et aux lagons : le C.O.P., antenne du C.N.E.X.O. (actuel Ifremer), s'attache actuellement à mettre au point des techniques d'aquaculture des mollusques, crustacés et poissons ; l'E.V.A.A.M., ex-ORERO, a parmi ses missions la vulgarisation et le transfert des acquis de la recherche

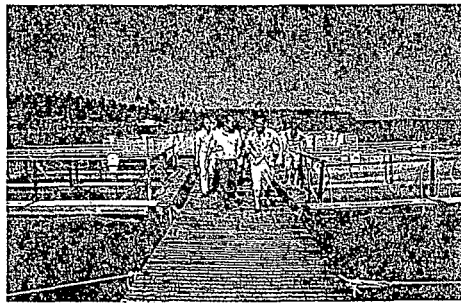
relevant du domaine des sciences du milieu marin.

Dans le domaine culturel et éducatif, outre des institutions spécifiquement culturelles (Académie, C.P.S.H., O.T.A.C.), sont créés des organismes comme le C.T.R.D.P. et le C.F.R.L.C.O. qui a vocation à mener des études de linguistique en Polynésie française.

Enfin, le domaine des énergies renouvelables, particulièrement porteur par ses retombées économiques immédiates, relève de la compétence de l'I.E.R.P.S. qui mène des études très finalisées d'ingénierie et de dimensionnement d'installations et étudie les gisements solaires et éoliens.

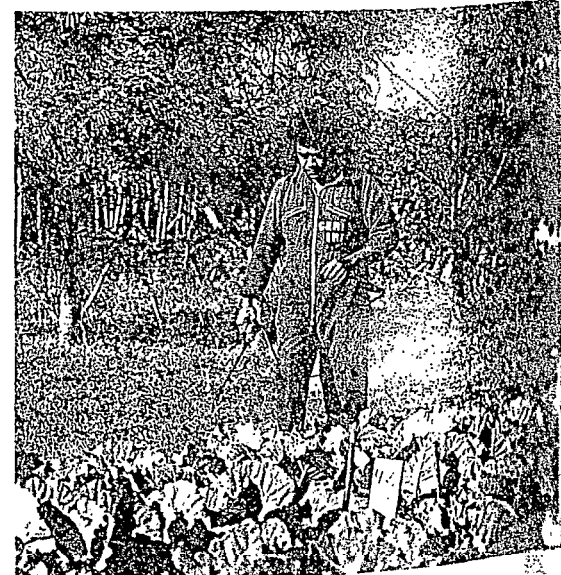
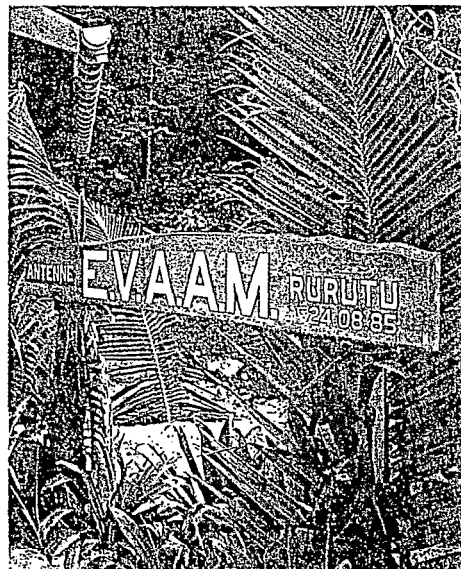
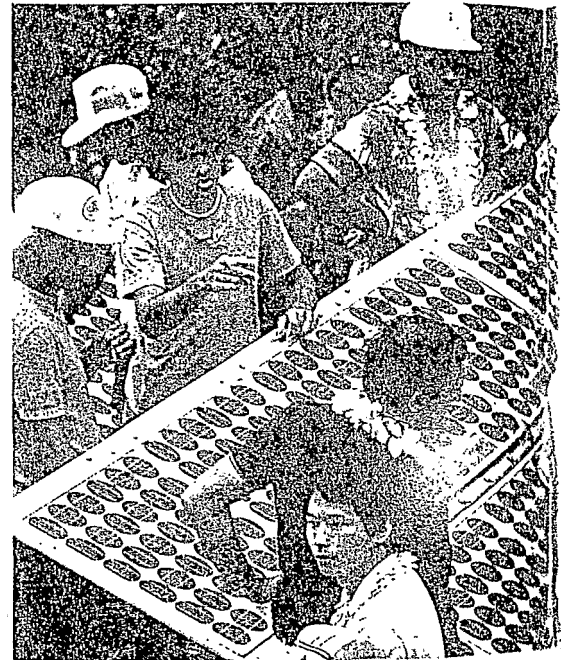
Un cadre juridique complexe et ambigu

De l'"organisme d'État" (L.E.S.E.) à l'"organisme d'Enseignement et de Recherche, grand



En bas : La station du C.I.R.A.D. à Papara. Outre ses parcelles d'expérimentation et de démonstration (au premier plan : des cultures maraîchères), le C.I.R.A.D. dispose de laboratoires où sont analysés les sols et les maladies des plantes et où sont mises au point des techniques de lutte contre les insectes ravageurs des cultures (cocoteraie notamment).

Dans le domaine de l'aquaculture comme dans celui de l'énergie solaire, le Territoire possède une certaine avance sur ses partenaires de la région. Ci-dessus, un ministre des îles Samoa occidentales visite des installations de l'IFREMER. Ci-contre, un groupe d'Océaniens en stage à l'I.E.R.P.S.



Établissement d'Enseignement supérieur" (Antenne du Muséum), en passant par les "établissements publics" nationaux ou territoriaux "à caractère scientifique et technologique" ou "industriel et commercial" (O.R.S.T.O.M. ou C.O.P.) dotés ou non de la "personnalité morale et de l'autonomie financière". on ne relève pas moins de dix dénominations pour désigner le statut juridique des institutions de recherche implantées dans le Territoire.

Une diversité qui n'interdit évidemment pas à un puissant organisme d'État comme le C.E.A., qui travaille essentiellement pour le compte de l'armée, de contrôler des centres de recherches dont l'activité "civile" peut être jugée plus recommandable par certains, contrôle soit total (le L.D.G.), soit partiel (F.I.E.R.P.S.).

Une diversité qui, bien entendu, tout en reflétant assez fidèlement la finalité scientifique, technique, voire commerciale, des

institutions en cause, ne saurait toujours préjuger, à travers les procédures de contrôle administratif et financier mis en place, l'indépendance relative des chercheurs qui dépend de la nature de leurs recherches... et de leur degré de conformisme.

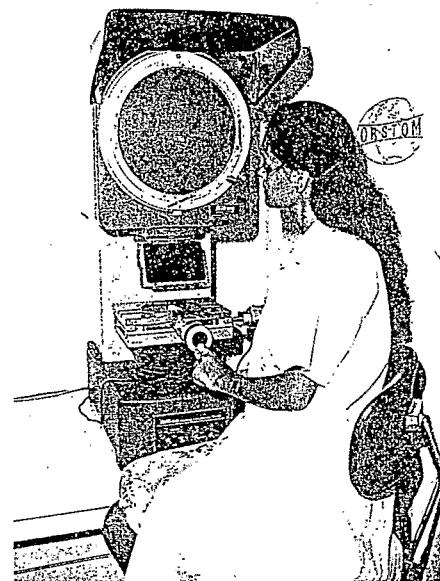
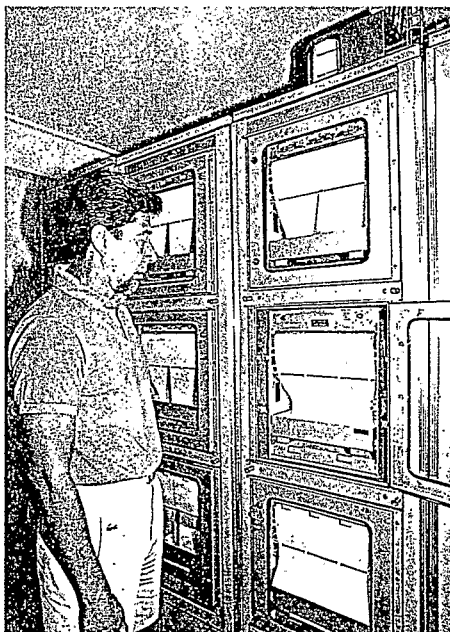
C.E.A. Commissariat à l'Énergie atomique
 C.E.P. Centre d'Expérimentation du Pacifique
 C.F.R.L.C.O. Centre de Formation et de Recherches sur les Langues et sur les Civilisations océaniques
 C.I.R.A.D. Centre de Coopération internationale en Recherche agronomique pour le Développement
 CNEXO Centre national d'Exploitation des Océans
 C.O.P. Centre océanologique du Pacifique
 C.P.S.H. Centre polynésien de Sciences humaines "Te Anauaharau"
 C.T.R.D.P. Centre territorial de Recherche et Documentation pédagogique
 E.P.H.E. École pratique des Hautes Études
 E.V.A.A.M. Établissement pour la Valorisation des Activités aquacoles et maritimes
 G.E.R.D.A.T. Groupe d'Étude et de Recherches pour le Développement de l'Agronomie tropicale
 I.E.R.P.S. Institut des Énergies renouvelables pour le Pacifique Sud
 IFREMER Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
 Institut français de Recherches scientifiques pour le Développement en Coopération (ORSTOM)
 I.T.R.M.L.M. Institut territorial de Recherches médicales Louis Malardé
 L.E.S.E. Laboratoire d'Étude et de Surveillance de l'Environnement
 L.D.G. Laboratoire de Géophysique
 M.N.H.N. Muséum national d'Histoire naturelle
 O.R.E.R.O. Office de Recherche pour l'Exploitation des Ressources océaniques
 O.T.A.C. Office territorial d'Action culturelle
 S.M.C.B. Service mixte de Contrôle biologique

Par ailleurs, tout ce juridisme ne saurait masquer le flou, plus ou moins artistique, des règles qui, en matière de recherche, régissent les relations entre l'État et le Territoire. Les statuts de 1977 et de 1984 ne disent-ils pas que l'État est "compétent... sans préjudice de la faculté, pour le Territoire d'organiser ses propres services de recherche". Une ambiguïté qui a conduit les pouvoirs publics à mettre en place en 1978 un Conseil de la Recherche scientifique et technologique, dont la principale mission est d'émettre des avis sur les grandes orientations de la recherche. Mais ce Conseil, structuré en six commissions qui sont des lieux utiles de réflexions et d'échanges entre chercheurs et acteurs du développement, peut-il remplir cette mission de coordination, alors même, comme l'a noté le Comité économique et social dans un rapport en octobre 1985, qu'il "manque de moyens propres" et ne dispose pas de "pouvoir de décision" ?



Page de gauche : Antenne de l'E.V.A.A.M. à Rurutu. Lorsqu'elles sont dépourvues de moyens financiers ou de personnel de recherche, les antennes se cantonnent à des activités d'évaluation des ressources.

A droite : La recherche coûte cher. Du classique microscope au projecteur de profils (une grosse loupe avec un écran), en passant par les enregistreurs, les laboratoires des grands organismes de recherche implantés dans le Territoire (en haut à droite : l'O.R.S.T.O.M. ; ci-contre : le Laboratoire de Géophysique ; à droite : l'IFREMER) sont équipés avec des matériels sophistiqués et coûteux.



ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

vivre en Polynésie 1

Ce huitième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

François Ravault,

Docteur de 3e cycle en Géographie, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

assisté de **Jean-Marc Pambrun**, Maître en Sciences sociales et Sciences humaines,
Directeur du Département des Traditions du Centre polynésien des Sciences humaines,

avec la collaboration de : **Gilles Blanchet**, Docteur d'État en Sciences économiques, Économiste à l'O.R.S.T.O.M.,
Philippe Couraud, Docteur-Ingénieur en Agro-Économie, Service de l'Économie rurale, **Michel Etillage**, Maître en Droit,
Attaché juridique au Service des Affaires administratives, **Paul Hodée**, Docteur ès Sciences de l'Éducation,
Vicaire général de l'Archevêché de Papeete, **Claude Marere**, Journaliste indépendant,

Thierry Nhun-Fat, Docteur de 3e cycle en Statistiques,

Responsable du département Études et Programmation au Service du Tourisme,

Arapari Papanai, Pasteur de l'Église évangélique de Polynésie française, Paroisse de Mahina,

Jean-Marius Raapoto, Titulaire d'un D.E.A. en Phonétique, Conseiller à l'Assemblée territoriale,

Claude Robineau, Docteur d'État ès Lettres et Sciences humaines, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

Bruno Saura, Titulaire d'un D.E.A. d'Études politiques, Journaliste au *Nouveau Journal*,

Geneviève Simon, C.A.P.E.S. de Sciences économiques et sociales, Professeur au lycée d'Orange,

William Vanizette, Titulaire d'un D.E.A. en Sciences économiques, Analyste chargé d'études au Service des Affaires économiques,

Henri Vernier, Licencié en Théologie, Pasteur de l'Église évangélique de Polynésie française.

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

Illustrations et cartographie : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

L'iconographie de ce volume a été rassemblée grâce à l'aide qui nous a été apportée par :

à la National Library of Australia : Barbara Perry, Pictorial Librarian, Sylvia Carr, Acting Pictorial Librarian ;
à la State Library of New South Wales, Dixson Library : Mrs Rhodes, Dixson Librarian ; à l'O.P.A.T.T.I. : Christian Vernaudon, directeur général,
Patrick Robson, directeur des Relations Publiques, Hyacinthe Cao, photographe ;
au Service de l'Information et des Relations avec la Presse de la Présidence du Gouvernement : Philippe Guésdon, chef du service,
Roland Gloaguen, adjoint, Gilles Hucault, photographe ; au Service des Archives territoriales : Pierre Morillon, chef du service ;
à l'Institut territorial de la Statistique : Gérard Baudchon, directeur, Emile Bruneau, adjoint ; à *La Dépêche* : Michel Anglade, directeur ;
aux *Nouvelles* : Heimata Hirshon, directeur, Lucien Maillard, directeur de la publication ; le Service de Documentation de l'Église évangélique ;
à l'Église réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (sanito) : le Président et le Secrétaire ;
à l'Église adventiste : Roger Brotherson, directeur du Département de Communication ;
à l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (mormone) : le Président ; et l'Association des Témoins de Jéhovah.

Nous remercions également les collections privées qui nous ont été accessibles grâce à l'obligeance de
A. Ata, Jacqui Drollet, A. Poroï, R.P. Patrick O'Reilly, F. Sanford.

Photographies : J. Bouchon, H. Cao, E. Christian, D. Darqué, M. Folco, B. Hermann,
G. Hucault, H. Lemasson, Ch. Pinson, Cl. Rives, G. Simon, A. Sylvain, B. Vannier.



D 3 JUL. 1990

CHRISTIAN GLEIZAL / MULTIPRESS

18.231 vol.